



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

CONCOURS
D'OFFICIERS DE PORT
SESSION 2012

ÉPREUVE 1

**COMPOSITION SUR PLUSIEURS QUESTIONS RELATIVES AU DROIT
PUBLIC ET AU DROIT APPLIQUÉ AU MILIEU MARITIME ET
PORTUAIRE**

**Pour cette épreuve, certaines questions sont obligatoires, d'autres au
choix du candidat**

(durée : trois heures ; coefficient 3)

QUESTIONS OBLIGATOIRES

Les spécificités du contentieux de la grande voirie

La concurrence des pouvoirs de police dans les ports

QUESTIONS FACULTATIVES

Pour cette question le candidat traitera, selon son choix, deux des trois questions suivantes :

- Les différents contrats d'affrètement de navires
- L'administration de la mer en France au regard notamment de la dernière réforme
- Les navires de guerre, le droit pénal et la police portuaire.